

ÊTRE INDÉPENDANT

**Si vous cherchez le bien-être, le confort et la sécurité.
Si vous voulez être libre sans pour autant être seul.
La Résidence Emeraude répond très certainement à vos aspirations.**



PRESENTATION

La Résidence Emeraude est située dans un cadre agréable, calme et reposant. Elle est principalement destinée aux personnes retraitées désirant préserver leur indépendance tout en ayant le privilège de pouvoir compter sur un certain nombre de services de proximité (soins, prestations hôtelières, encadrement sécuritaire).

La résidence comprend 15 appartements d'une ou deux pièces. Ils sont lumineux, confortables et tous équipés d'une douche, d'une petite cuisine, d'un balcon, du téléphone ainsi que du teleréseau.

Le bâtiment dispose de toutes les facilités pour des personnes handicapées. Une passerelle donne un accès direct à la Maison du Pèlerin.

A La Maison du Pèlerin, nous disposons également d'un salon de coiffure, un restaurant public (ouvert entre 11h45 à 14h00), une cafétéria et un fumoir. Nous travaillons avec des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, hygiéniste dentaire... qui font partie intégrante du service des soins, ils coordonnent les traitements prescrits par les médecins et ceci en collaboration avec les équipes de soins.

SITUATION

Un environnement exceptionnel

Facilement accessible par la route ou par le funiculaire depuis Vevey-Chardonne, le Mont-Pèlerin jouit d'un climat favorable, d'un panorama splendide et offre de multiples promenades et loisirs.

Le rayonnement et la chaleur humaine des collaborateurs de La Maison du Pèlerin contribueront également à votre sentiment de bien-être.

Les appartements protégés de la Résidence-Emeraude se situent à 10 minutes à pied de la gare du funiculaire au Mont-Pèlerin.

ENCADREMENT PAR L'EMS

La Résidence Emeraude, construite en 1997, est judicieusement complétée par La Maison du Pèlerin, EMS médicalisé, renommé dans le canton de Vaud depuis soixante ans. Mais ce qui différencie cette résidence d'autres immeubles du même genre, c'est la possibilité de prendre vos repas à La Maison du Pèlerin. De plus, vous y trouverez une chapelle où la messe et le culte sont célébrés régulièrement.



CONDITIONS D'ADMISSION

La Résidence Emeraude n'est pas une alternative à l'hôpital ou à l'établissement médico-social pour les personnes dont l'état nécessite une surveillance médicale et paramédicale constante.

Chaque demande est étudiée par une commission composée d'un médecin référent, de la direction et de l'infirmière-cheffe. L'accord est donné en tenant compte des besoins identifiés et des places disponibles.

TARIFS

	M2	Loyer CHF	Charges* CHF	Total CHF
Studio	32	800.00	100.00	900.00
2 pièces	53	1'450.00	200.00	1'650.00



*Forfait chauffage/eau chaude

La buanderie de l'immeuble est mise gratuitement à disposition des locataires.

Une cave est comprise dans la location. Une place de parc à CHF 50.00 par mois peut être demandée.

Démarches garanties par le locataire

- ✓ Signature d'un contrat de pension
- ✓ Garantie de loyer à déposer sur un compte bancaire (2 mois sans les charges)
- ✓ Contrat d'assurance responsabilité civile

Prestations complémentaires de l'AVS/AI

Les personnes bénéficiaires de prestations complémentaires peuvent demander une participation pour la prise en charge du loyer, y compris les charges effectives (jusqu'à concurrence de CHF 1'100.-par mois pour une personne seule ou CHF 1'250.-par mois pour un couple).

Services de soins à domicile (OSAD)

Sur prescription médicale, l'EMS assure les prestations de soins à domicile.

Tout locataire peut recourir à :

- pour l'évaluation, les conseils et la coordination : 76,90 francs par heure ;
- pour les examens et les traitements : 63 francs par heure ;
- pour les soins de base : 52,60 francs par heure.

Chaque locataire peut rester lié à son médecin traitant ou de famille. La facture des soins à domicile est envoyée à la caisse maladie.

Un personnel qualifié est présent 24 heures sur 24. Dans cette résidence, vous vous sentirez en toute sécurité.

PRESTATIONS

Services hôteliers tels que : repas, entretien ménage, blanchisserie. La présence d'un service infirmier (24heures sur 24), la présence d'un personnel administratif 5/7jours et d'un gardiennage.

Repas

Petit déjeuner CHF 6.00

Menu du midi (forfait) CHF 15.00
(y compris boisson et café)

Menu du soir (forfait) CHF 12.00
(y compris boisson et café)

Les collaborateurs de la cuisine et du service sont à même de vous renseigner sur les allergènes ou pour une aversion.

Boissons

Selon prix en vigueur au restaurant Bel-Age et cafétéria.

Droit de bouchon CHF 6.00

Livraison repas CHF 6.00

Autres

- Entretien du linge de lit et éponge (kilo) CHF 3.50
(linge lavé et repassé)
- Entretien du linge personnel selon tarif en vigueur
- Entretien du l'appartement CHF 27.00/heure
- Electricité : relevé des compteurs CHF 13.80/mois
Tous les 3 mois + consommation selon tarif en vigueur
- Téléphone : selon relevé mensuel
Swisscom + abonnement de base CHF 25.50/mois
- Sécutel (système d'alarme muni d'un
Médaillon ou d'un bracelet) CHF 15.00/mois
- Location télévision CHF 25.00/mois
- Intervention du service technique CHF 45.00/mois